



## AVIS DE CONVOCATION

### RÉUNION DU COMITÉ DE L'ÉDUCATION AUTOCHTONE

Date :	le 23 janvier 2024	
Lieu :	Par vidéoconférence	
Heure :	17 h 30	Séance de partage et de sensibilisation à la culture autochtone ( <a href="#">suivre ce lien</a> )
	18 h 30	Réunion en séance publique : tous ( <a href="#">suivre ce lien</a> )

#### SONT CONVOQUÉS

Présidence :	C. Stitt <i>Lanark, Renfrew, Canton South-Algonquin</i>
Membres du Conseil :	S. Boudreault <i>Rideau-Vanier et Rideau-Rockcliffe</i> D. Labrèche <i>Gloucester-Southgate, Rivière, Osgoode</i>
Membres de la communauté autochtone :	M. Forgette Z-G. Gagné
Parents de la communauté autochtone :	C. Gauthier T. Lemaire
Élèves de la communauté autochtone :	K. Scott S. Smith Johnston
Membres observateurs :	C. Labrèche, direction de l'é.é.p Mamawi A. Spoden, direction de l'é.é.p Madeleine de Roybon J. Leblanc, représentant des institutions postsecondaires (Université St-Paul)
Membres d'office :	S. Ouled Ali ( <b>Présidence du Conseil</b> ) <i>Barrhaven-Ouest, Knoxdale-Merivale, Rideau-Jock, Riverside Sud - Findlay Creek, Barrhaven-Est</i>
	P. Tessier ( <b>Vice-présidence du Conseil</b> ) <i>Russell</i>

#### PERSONNEL ADMINISTRATIF EN APPUI

Secrétaire du Comité :	A. H. Aïdouni
Direction du service éducatif :	D. Vielleuse
Conseiller pédagogique :	J. Cyr
Conseillère pédagogique :	C. Gagné
Spécialiste coach en appui aux élèves autochtones :	I. Cousineau
Secrétaire de séance :	M. Morice

#### VIDÉOCONFÉRENCE

En cas de problèmes techniques, veuillez communiquer avec Marion Morice à [marion.morice@cepeo.on.ca](mailto:marion.morice@cepeo.on.ca).

Le directeur de l'éducation et secrétaire-trésorier,

Christian-Charle Bouchard



**ORDRE DU JOUR  
COMITÉ DE L'ÉDUCATION AUTOCHTONE (CEDAU)  
LE 23 JANVIER 2024**

---

**1. Ouverture de la réunion et appel nominal**

- 1.1. Absences autorisées
- 1.2. Mandat du Comité

**Reconnaissance des territoires autochtones**

*J'aimerais vous inviter à réfléchir sur le territoire où vous vous situez et, par ce geste, vous rappeler que les Peuples Autochtones occupent, utilisent et préservent ces terres depuis des millénaires. Nous souhaitons également reconnaître l'oppression exercée sur les territoires, les savoirs et les cultures des Premiers Peuples par ce qui est aujourd'hui appelé le Canada. En tant que Conseil scolaire, nous croyons ardemment que l'éducation contribue au processus de guérison et de réconciliation.*

**2. Élection de la présidence**

**3. Adoption de l'ordre du jour**

- 3.1. Déclaration de conflits d'intérêts

**4. Adoption des procès-verbaux**

- 4.1. Réunion du CEDAU du 3 octobre 2023 3-6

**5. Suivis et questions découlant des procès-verbaux**

**6. Points de consultation**

- 6.1. Processus de validation de ressources en éducation autochtone 7-26

**7. Points de recommandation au Conseil**

**8. Points d'information**

- 8.1. Plan d'action de l'éducation autochtone 2023-2024 : mise à jour de l'axe 2 27-35

**9. Questions des membres**

**10. Rétroaction sur la réunion**

**11. Levée de la réunion**

## MANDAT

Le CEDAU a le mandat de :

- connaître les dossiers relatifs à la [Stratégie d'éducation autochtone de l'Ontario](#);
- recommander au Conseil les mesures que le Comité juge appropriées dans le but de valoriser, de mettre en valeur et/ou d'améliorer le programme de l'éducation autochtone;
- mieux faire connaître les cultures Premières Nations, Métis et Inuit.

## MEMBRIÉTÉ

Dans la mesure du possible, le CEPEO vise une représentativité des membres des Premières Nations, Métis et Inuit.

Le CEDAU est composé des personnes suivantes, **ayant un droit de vote** :

- trois (3) membres du Conseil;
- deux (2) élèves d'ascendance autochtone du CEPEO;
- deux (2) parents d'un élève autochtone du CEPEO;
- trois (3) membres de la communauté ou allié.e de la communauté autochtone
- la présidence et la vice-présidence du Conseil à titre de membres d'office.

Les membres observateurs suivants sont invités aux réunions du CEDAU, **sans droit de vote** :

- trois (3) membres du personnel du CEPEO, dont une direction d'école élémentaire et une direction d'école secondaire;
- un(e) représentant(e) du secteur de l'éducation postsecondaire.

La durée du mandat de la présidence du Comité est fixée à **deux ans**.

Le mandat des membres du Conseil siégeant au Comité est de **deux ans**.

Les mandats des membres externes sont d'une durée d'**un an** et sont renouvelables.

## QUORUM

La présence, en personne ou par voie électronique, de **plus de 50 % des membres nommés au comité** constitue le quorum nécessaire à la tenue d'une réunion de ce comité. Il est important que les membres confirment leur présence à l'avance afin d'assurer quorum, sans quoi la réunion pourrait se voir annulée.

Les membres du Conseil qui ne sont pas membres d'un comité statutaire peuvent assister aux réunions en tant qu'observateur sans droit de parole ni de vote, comme tout membre du public.

## DÉROULEMENT

La présidence du comité dirige le déroulement des réunions des comités selon l'ordre du jour proposé. La présidence peut céder le droit de parole aux membres et aux participants.

## RECOMMANDATIONS

Toute recommandation doit être dûment proposée et appuyée par des membres détenant le droit de vote, tel qu'indiqués ci-haut.

## RÉUNIONS 2023-2024

Les dates des réunions du CEDAU sont fixées aux dates suivantes, à 18 h 30 :

- mardi 3 octobre 2023



- mardi 23 janvier 2024
- mardi 2 avril 2024

Les réunions sont tenues en hybride : seuls la présidence et le secrétaire du comité étant tenus d'être physiquement présents dans la salle où se tient la réunion (au siège social du CEPEO à Ottawa). Les membres du comité ont quant à eux le choix d'y participer physiquement ou par moyen électronique (lien google meet).

### **INFORMATION ET SIGNALEMENT D'ABSENCE**

Veillez communiquer avec Mme Marion Morice, adjointe exécutive et secrétaire de séance à [marion.morice@cepeo.on.ca](mailto:marion.morice@cepeo.on.ca) pour signaler une absence (au moins 24 heures à l'avance) ou pour toute autres questions relatives à la tenue des réunions du CEDAU.



**PROCÈS-VERBAL  
RÉUNION DU COMITÉ DE L'ÉDUCATION AUTOCHTONE (CEDAU)  
LE 3 OCTOBRE 2023**

**TENUE EN VIDÉOCONFÉRENCE**

---

**1. Ouverture de la réunion et appel nominal**

La présidence déclare la réunion ouverte à 18 h 38 et procède à l'appel nominal.

**PRÉSENCES :**

<b>Présidence :</b>	C. Stitt
<b>Conseillères et conseillers scolaires :</b>	S. Boudreault D. Labrèche
<b>Membres de la communauté autochtone :</b>	R. Laurin Z.-G. Gagné
<b>Parent :</b>	T. Lemaire
<b>Élève :</b>	K. Scott
<b>Secrétaire du Comité :</b>	A.H. Aïdouni
<b>Direction du Service éducatif :</b>	D. Vielleuse
<b>Conseillers pédagogiques :</b>	J. Cyr C. Gagné
<b>Secrétaire de séance :</b>	M. Morice
<b>Observateurs :</b>	
<b>Spécialiste coach en appui aux élèves autochtones :</b>	I. Cousineau

**ABSENCES :**

<b>Membres de la communauté autochtone</b>	M. Forgette
<b>Parent :</b>	C. Gauthier
<b>Élève :</b>	L. Duchesne
<b>Représentant des institutions postsecondaires :</b>	J. Leblanc
<b>Représentante de l'Association des directions et des directions adjointes des écoles franco-ontariennes :</b>	C. Lafrance-Purdie

**1.1. Absences autorisées**

C. Lafrance-Purdie, L. Duchesne et M. Forgette ont demandé que leur absence soit autorisée.

## **RECOMMANDATION 1**

La conseillère Boudreault, appuyée par R. Laurin propose

**QUE C. Lafrance-Purdie, L. Duchesne et M. Forgette soient autorisés à s'absenter de la réunion du CEDAU du 3 octobre 2023.**

**Adoptée**

La présidence procède à la reconnaissance du territoire autochtone.

## **2. Adoption de l'ordre du jour et déclaration de conflit d'intérêts**

### **2.1. Adoption de l'ordre du jour**

#### **RECOMMANDATION 2**

La conseillère Boudreault, appuyée par Z.-G. Gagné, propose

**QUE soit adopté l'ordre du jour de la réunion du CEDAU du 3 octobre, tel que présenté.**

**Adoptée**

### **2.2. Déclaration de conflit d'intérêts**

Aucune déclaration de conflit d'intérêt n'est soulevée.

## **3. Adoption des procès-verbaux**

### **3.1. Réunion du CEDAU du 4 avril 2023**

#### **RECOMMANDATION 3**

R. Laurin, appuyé par le conseiller Labrèche, propose

**QUE soit adopté le procès-verbal de la réunion du CEDAU du 4 avril 2023, tel que présenté.**

**Adoptée**

## **4. Suivis et questions découlant des procès-verbaux**

Aucun suivi n'est en suspens.

## **5. Points de consultation**

### **5.1. Plan d'action de l'éducation autochtone 2023-2024**

Les activités prévues dans le cadre des 3 axes du *Plan de l'éducation autochtone 2023-2024* sont présentées aux membres.

Les membres sont appelés à partager leur rétroaction, dans un délai de 48 h, sur ce qui est :

- à créer / à mettre en oeuvre / à transformer ;
- à bonifier / à amplifier / à magnifier ;
- à conserver / à maintenir / à protéger ;
- à cesser / à éliminer / à réduire.

Les membres échangent :

- sur les outils et ressources proposés aux équipes-écoles afin de s'assurer qu'il n'y a pas d'appropriation culturelle dans le cadre des activités prévues dans les écoles ;
- sur le désir du CEPEO de trouver des sources authentiques selon le *principe du « par et pour »* ;
- sur la démarche de réconciliation qui passe par l'action, notamment par la création d'espaces sécurisants pour les élèves ou invités autochtones.

#### **RECOMMANDATION 4**

R. Laurin, appuyé par Z.-G. Gagné, propose

**QUE soit reçu le rapport SUR23-56 portant sur les priorités du Plan d'action de l'éducation autochtone 2023-2024, présenté à la réunion du Comité de l'éducation autochtone du 3 octobre 2023.**

**Adoptée**

#### **6. Points de recommandation au Conseil**

Sans objet

#### **7. Points d'information**

##### **7.1 Rapport d'activités 2022-2023 : Programme de spécialiste-coach en appui aux élèves autochtones**

Le secrétaire du comité et la directrice du Service éducatif sont invités à présenter le rapport faisant le bilan des activités tenues en 2022-2023 dans le cadre du programme.

#### **RECOMMANDATION 6**

Z.-G. Gagné, appuyée par R. Laurin, propose

**QUE soit reçu le rapport SUR23-57 portant sur le rapport d'activités 2022-2023 du programme de spécialiste-coach en appui aux élèves autochtones, tel que présenté à la réunion du Comité de l'éducation autochtone du 3 octobre 2023.**

**Adoptée**

#### **8. Questions des membres**

Aucune question n'est soulevée.

## 9. **Rétroaction sur la réunion**

Les membres sont encouragés à renouveler leur membriété pour 2024, et se réjouissent du travail effectué.

La prochaine réunion du CEDAU aura lieu le mardi 23 janvier 2024 à 18 h 30.

## 10. **Levée de la réunion**

### **RECOMMANDATION 7**

La conseillère Boudreault, appuyée par le conseiller Labrèche, propose

**QUE soit levée la réunion du CEDAU du 3 octobre 2023 à 19 h 52.**

**Adoptée**

La présidence,

Le secrétaire du Comité,

C. Stitt

A.H. Aïdouni

**Renvoi : Réunion du CEDAU  
le 23 janvier 2024**



---

<b>DESTINATAIRES :</b>	Membres du Comité de l'éducation autochtone
<b>EXPÉDITEUR :</b>	Christian-Charle Bouchard Directeur de l'éducation et secrétaire-trésorier
<b>PRÉPARÉ PAR :</b>	Amine H. Aïdouni Surintendant de l'éducation
<b>OBJET :</b>	Processus de validation de ressources pédagogiques en éducation autochtone

---

## MISE EN CONTEXTE

Le Comité de l'éducation autochtone (CEDAU) a le mandat de recommander au Conseil les mesures que celui-ci juge appropriées dans le but de valoriser et d'améliorer le programme de l'éducation autochtone en plus de mieux faire connaître les cultures des Premières Nations, des Métis et des Inuit.

Il vise donc à :

- connaître les dossiers relatifs à la Stratégie d'éducation autochtone de l'Ontario;
- recommander au Conseil les mesures que le Comité juge appropriées dans le but de valoriser et d'améliorer le programme de l'éducation autochtone;
- mieux faire connaître les cultures Premières Nations, Métis et Inuit.

## RÉSULTAT ANTICIPÉ

Obtenir la rétroaction du Comité sur le Processus de validation de ressources pédagogiques en éducation autochtone (Annexe A).

## ÉTAT DE LA QUESTION

Chaque année, la *Stratégie d'éducation autochtone de l'Ontario* se concrétise à l'échelle du conseil par l'élaboration d'un Plan d'action qui se décline en quatre axes :

AXE 1 - Appuyer les élèves

AXE 2 - Appuyer les enseignants

AXE 3 - Accroître l'engagement et la sensibilisation

AXE 4 - Utilisation des données pour soutenir le rendement des élèves

Tel que présenté à la rencontre du CEDAU du 3 octobre (Annexe B), les axes du plan d'action sont constitués d'initiatives fondées sur une collaboration continue avec les communautés autochtones. L'établissement d'un espace d'apprentissage culturellement sécurisant, soutenu par des outils

pédagogiques empreints de respect à l'égard des Premiers Peuples, sont des composantes essentielles qui s'inscrivent à la base d'une démarche de réconciliation.

Afin de soutenir et de guider les actions du personnel des écoles et du siège social dans la sélection de ressources utilisées dans les écoles, un processus de validation de ressources sera élaboré. Les membres sont invités à se pencher sur les questions suivantes :

- Qu'est-ce qui est à créer, à mettre en œuvre ou à transformer?
- Qu'est-ce qui est à bonifier, à amplifier, à magnifier?
- Qu'est-ce qui est à conserver, à maintenir, à protéger ?
- Qu'est-ce qui est à cesser, à éliminer, à réduire ?

## **INCIDENCES FINANCIÈRES**

Sans objet

---

## **RECOMMANDATION**

**QUE soit reçu le rapport SUR24-05 portant sur le processus de validation de ressources en éducation autochtone, présenté à la réunion du Comité de l'éducation autochtone du 23 janvier 2024.**

---

## **ANNEXES**

- Annexe A : Processus de validation de ressources pédagogiques en éducation autochtone
- Annexe B : Plan d'action de l'éducation autochtone 2023-2024

# Consultation

Processus de validation de  
ressources pédagogiques  
en éducation autochtone

Comité de l'éducation autochtone (CÉDAU)  
Rencontre du 23 janvier 2024



# Les ressources pédagogiques en milieu scolaire

## Une responsabilité partagée



### Ministère de l'Éducation

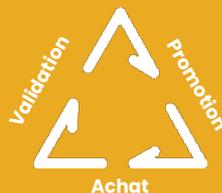
Choisir et approuver les manuels scolaires, les livres de bibliothèque, les ouvrages de référence et le matériel d'apprentissage qui doivent être utilisés dans les écoles ;

Publier des listes de ressources choisies et approuvées par le Ministre et qui doivent être utilisés dans les écoles élémentaires et secondaires



### Conseil scolaire

Effectuer l'approbation de manuels qui ne se trouvent pas sur la Liste Trillium



### Direction d'école

S'assurer que les manuels scolaires utilisés par les élèves sont approuvés par le conseil et le Ministère.

Faire la sélection des manuels scolaires, en collaboration avec des enseignant.e.s, à partir de la liste des manuels approuvés par le Ministère.

Si aucun des manuels scolaires prévus pour un programme d'études ne figure sur la liste Trillium, l'équipe-école sélectionne un manuel scolaire approprié qui, sous réserve de l'approbation du conseil, peut être utilisé par les élèves.



### Enseignant.e

N'utiliser que les manuels approuvés par le Ministère ou par le conseil dans toutes les matières.

# Pourquoi ?

## Processus de validation de ressources pédagogiques en termes identitaires

### But

Soutenir l'apprentissage par des ressources pédagogiques dénuées de discrimination et sensibles au respect de l'ensemble des composantes identitaires des élèves et du personnel de la communauté scolaire du CEPEO.

### Cheminer dans le processus de réconciliation – Appel à l'action

Répondre à nos obligations morales et légales relatives aux appels à l'action en éducation. Rebâtir/solidifier les relations fragilisées entre institutions et les organismes/communautés autochtones.

### Cheminer dans l'éveil des consciences face à l'équité

Répondre à la montée et au développement d'une conscience et d'une sensibilité accrue chez les acteurs en éducation en lien avec l'histoire, les réalités et les enjeux des communautés marginalisées.

### Respecter la variété des composantes identitaires et l'intersectionnalité

Prise de conscience du profil identitaire diverse des élèves et du personnel dans les milieux scolaires et des besoins qui en découlent.

### Respecter la variété des besoins des élèves

Nécessité de créer des espaces où les élèves font l'expérience d'une éducation et de services qu'ils considèrent équitables et culturellement sécurisants.

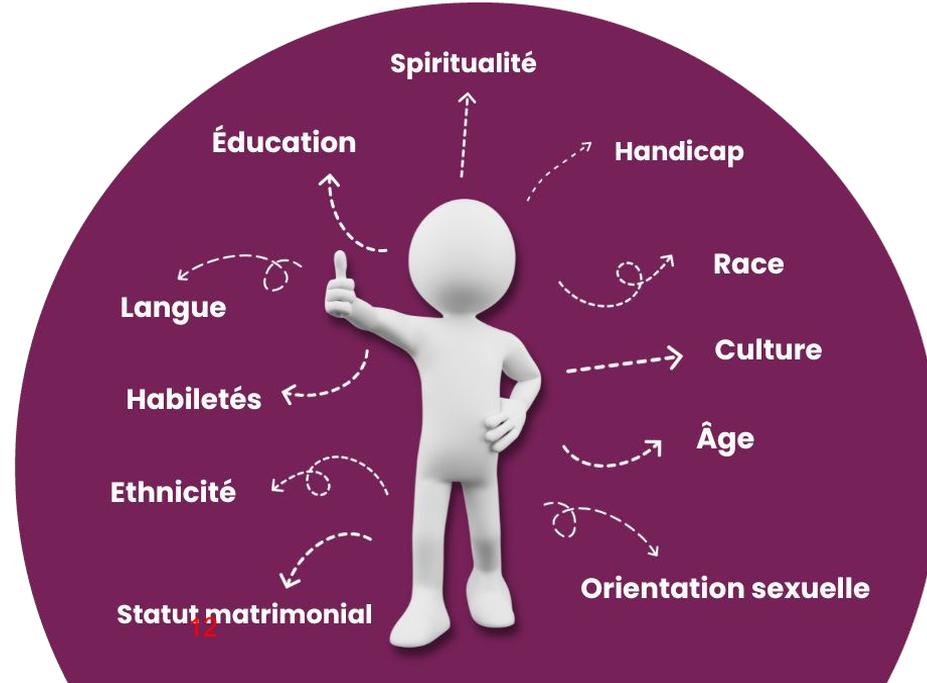
Développer des pratiques qui respectent l'identité des Premiers Peuples en éducation, dans l'organisation et dans la gouvernance.

# Ressources pédagogiques et identité autochtone

## ➔ Une approche intersectionnelle

### Intersectionnalité

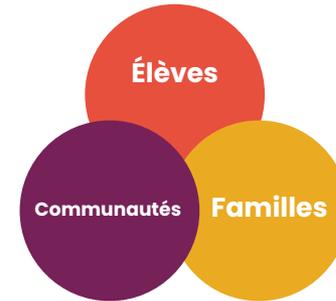
Interaction entre les composantes identitaires tels que le genre, la culture, le statut social, les habiletés et d'autres catégories de différences dans les vies individuelles, les pratiques sociales, les dispositions institutionnelles et les idéologies culturelles.



# Processus de validation de ressources pédagogiques en éducation autochtone



Impact visé  
Créer des espaces sécurisants  
pour les...



Premières Nations,  
Métis et Inuit.

# Processus de validation de ressources pédagogiques en éducation autochtone

## AXE 1 - Encadrer les critères d'achat ou d'ajout de ressources M-12

Critères

AXE 1

01

**Auteur**



**L'auteur.e est reconnu.e par sa/ses communautés culturelle/s;**  
**Si l'auteur de la ressource n'est pas membre d'une communauté :**

- la ressource doit être publiée au Canada après 2010;
- l'auteur.e travaille en étroite consultation avec des membres reconnus des communautés impliquées;
- l'auteur a l'autorité de parler de ce sujet.

02

**Contenu**



**Le contenu**

- ne fait pas de passage culturel ;
- honore la diversité des communautés autochtones ;
- explique les enjeux actuels et les répercussions intergénérationnelles.

03

**Représentation**



**Fait la promotion :**

- d'une terminologie respectueuse de toutes les composantes identitaires;
- d'une présence contemporaine ;
- de l'exclusion des stéréotypes, du romantisme, du panautochtonisme, du complexe du sauveur blanc et/ou de la perspective coloniale.

# Processus de validation de ressources pédagogiques en éducation autochtone

## AXE 2 - Encadrer toute préoccupation exprimée quant aux ressources M-12 présentes dans nos écoles

Démarche

AXE 2

### 01 Repérer



#### L'équipe école demeure en tout temps :

- sensible au contenu identitaire des ressources utilisées (numériques ou papier).
- à l'écoute des élèves, des parents et des autres membres du personnel afin de repérer les ressources qui soulèvent des préoccupations

### 02 Évaluer



#### Pour toute ressource préoccupante :

- le membre du personnel remplit un formulaire de demande d'évaluation auprès de l'équipe d'éducation autochtone.
- Les ressources sont analysées par d'un comité d'évaluation composé d'enseignant.es de différents niveaux, des CP en éducation autochtone, de 2 CP en littératie élémentaire et secondaire et de la responsable des bibliotechnicien.ne.s.

### 03 Prendre position



#### Le comité d'évaluation se base sur les critères de sélection du guide et émet une recommandation qui sera remise à l'enseignant.e et la direction :

- La ressource est mise de côté et une alternative est proposée
- La ressource est approuvée avec réintégration en salle de classe
- La ressource est approuvée conditionnellement avec un encadrement pédagogique offert par les CP afin de répondre à la préoccupation.

### 04 Soutenir

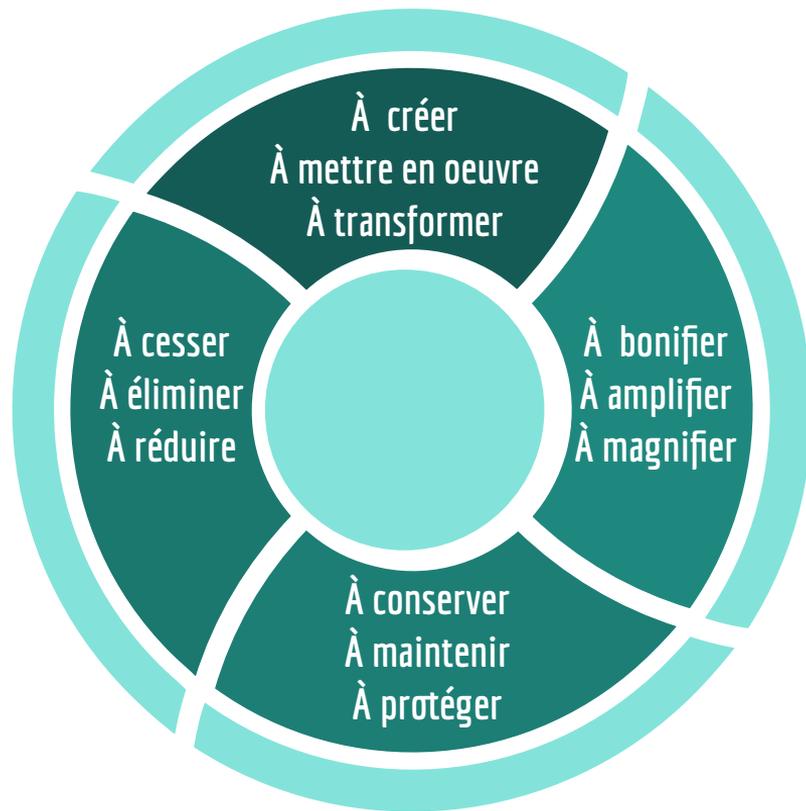


#### Pour chaque ressource évaluée, un soutien est prévu pour l'enseignant.e à la source de la demande :

- Accompagnement de l'enseignant pour explication du processus et de la décision
- Explication du pourquoi/la raison de la décision
- Retour à la source de la préoccupation et discussion à propos du cheminement effectué
- Vérification du besoin de l'enseignant.e d'une formation en éducation autochtone.

# Consultation

Processus de validation de  
ressources pédagogiques  
en éducation autochtone





Comité de l'éducation autochtone (CÉDAU)  
Rencontre du 23 janvier 2024

**Merci**

**Migwech**

Nia:wen

**Marsi Nakurmiik**

Thank you



Conseil des  
écoles publiques  
de l'Est de l'Ontario

# Plan d'action 2023-2024

## Éducation autochtone

Comité de l'éducation autochtone (CEDAU)  
Rencontre du 3 octobre 2023



# Éducation autochtone

## Plan d'action 2023-2024

### BUT

Cibler des actions et des mesures de soutien concrets pour améliorer

la participation, l'apprentissage, le rendement et le bien-être des élèves des Premières Nations, Métis et Inuit.

**AXE 1**  
**SOUTENIR LES ÉLÈVES**

**AXE 2**  
**SOUTENIR LE PERSONNEL SCOLAIRE**

**AXE 3**  
**ACCROÎTRE L'ENGAGEMENT ET LA SENSIBILISATION**

# AXE 1

# SOUTENIR LES ÉLÈVES

## PRIORITÉS D'ACTION CEPEO 2023-2024

Nouvelle initiative

Initiative en continue

### Zones d'impact

La participation

L'apprentissage

Le rendement

Le bien-être

des élèves des Premières Nations, Métis et Inuit.

1

Maintenir et développer des initiatives qui permet d'être davantage à l'écoute des parents/familles autochtones afin de mieux répondre aux besoins des élèves autochtones

- Rassemblement culturel autochtone destiné aux familles Premières Nations, Métis et Inuit au CEPEO (17 septembre)
- Offre de cours de langues autochtones aux familles Premières Nations, Métis et Inuit du CEPEO
- Rencontres régionales, faites en présentiels tout au long de l'année scolaire, avec les parents autochtones

2

Multiplier les opportunités de réseautage entre les élèves autochtones et favoriser la participation de ces élèves à des activités reflétant leur identité culturelle

- Événement mensuel de reconnection culturelle avec l'appui de partenaires autochtones offerts aux élèves et familles
- Camp de leadership destiné aux élèves autochtones de 5e et 6e année

3

Appuyer la transition des élèves autochtones vers le postsecondaire ou le marché du travail

4

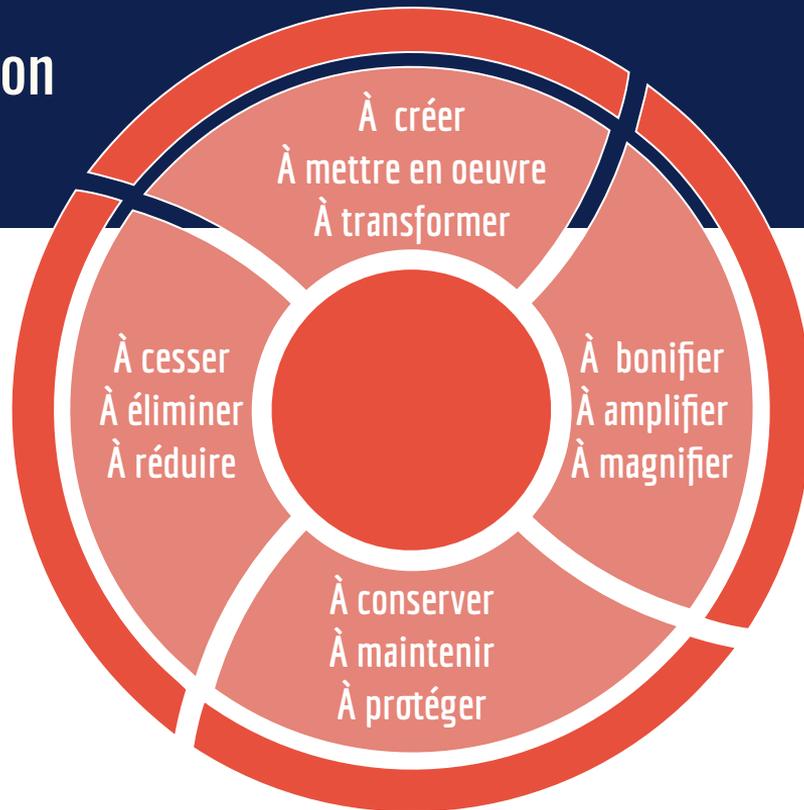
Soutenir les élèves dans l'apprentissage de la vraie histoire des peuples autochtones du Canada, leur colonisation ainsi que nos responsabilités envers la réconciliation

- Rassemblements systémiques pour la SVR 2023 et le MNHA 2024
- Participation systémique aux activités organisés par les organismes autochtones
- Offre annuelle d'ateliers d'introduction aux langues autochtones (3e à la 12e année)

# Cadran de consultation

**AXE**  
**1**

**SOUTENIR LES ÉLÈVES**



Axe 1 - Soutenir les élèves

## AXE 2

# SOUTENIR LE PERSONNEL SCOLAIRE

## PRIORITÉS D'ACTION CEPEO 2023-2024

Nouvelle initiative

Initiative en continue

### Zones d'impact

La participation

L'apprentissage

Le rendement

Le bien-être

des élèves des Premières  
Nations, Métis et Inuit.

1

Assurer une offre de service annuelle portant sur la décolonisation, l'autochtonisation et la réconciliation dans sa pratique professionnelle

- Cycle d'apprentissage | La lentille d'équité au coeur de la pratique professionnelle (M-12)
- Cycle d'accompagnement | Vérité et réconciliation en milieu scolaire (Équipe de direction et équipe de la réussite)
- Cycle d'apprentissage | Décoloniser nos pensées - Tracer son itinéraire par l'approche culturellement sécurisante (M-12)
- Formation | Autochtone 101 - Introduction générale à l'expérience des Premiers Peuples au Canada
- Réseau d'échange virtuel Tabasendizowin
- Unité de formation professionnelle : Les 4 saisons de la réconciliation
- Financement d'une QA/QBA Premières Nations, Métis et Inuit

Développer et maintenir l'accessibilité à des ressources pédagogiques portant sur l'éducation autochtone

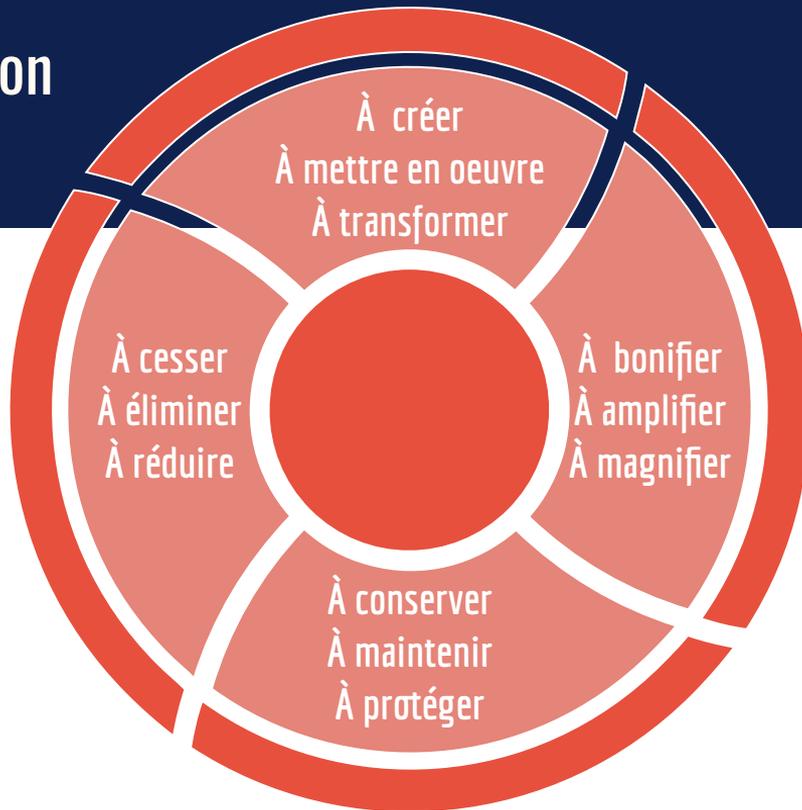
- Maintien du site intranet Perspectives et éducation autochtone, les infolettres mensuelles ainsi que les guides pédagogiques en lien avec les journées autochtones du Calendrier du vivre-ensemble
- Élaboration du Guide des protocoles et pratiques sécurisantes
- Projet de traduction du livre d'histoire de la communauté Anishinabeg de Kitigan Zibi
- Établissement d'un processus de validation de ressources pédagogiques

2

# Cadran de consultation

**AXE  
2**

**SOUTENIR LE PERSONNEL  
SCOLAIRE**



Axe 2 - Soutenir le personnel scolaire

# AXE 3

# ACCROÎTRE L'ENGAGEMENT ET LA SENSIBILISATION

## PRIORITÉS D'ACTION CEPEO 2023-2024

Nouvelle initiative

Initiative en continue

### Zones d'impact

1

La participation

L'apprentissage

Le rendement

Le bien-être

des élèves des Premières Nations, Métis et Inuit.

2

3

Favoriser l'autochtonisation des différents volets du service éducatif en nourrissant les projets de collaboration

- Collaboration avec l'équipe de bibliothèque du conseil scolaire
- Collaboration avec le volet bien-être et sécurité des élèves du service éducatif
- Collaboration avec les conseiller.e.s pédagogiques du service éducatif à la mise en oeuvre de la CUA
- Participation au programme PIPNPE

Renouer et maintenir les liens avec les familles, les organismes et les communautés autochtones

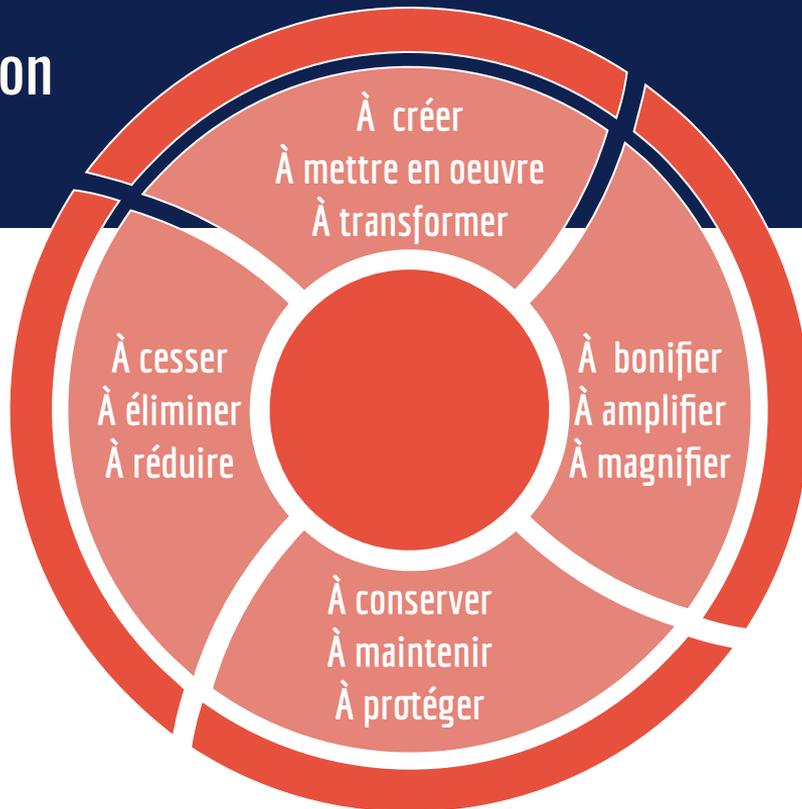
- Créer, solidifier et maintenir les partenariats avec les Premières Nations avoisinantes
- Créer, solidifier et maintenir les partenariats avec les organismes autochtones
- Assurer la présence de l'équipe aux événements communautaires autochtones
- Poursuivre les rencontres/activités avec les familles

Avec l'appui du service des communications, maintenir et alimenter la page Perspectives et éducation autochtone intégrée au site CEPEO

# Cadran de consultation

**AXE  
3**

**ACCROÎTRE L'ENGAGEMENT  
ET LA SENSIBILISATION**



Axe 3 - Accroître l'engagement et la sensibilisation

# Plan d'action 2023-2024

---

## Éducation autochtone

Mikwetc!  
Marsi!  
Nakurmiik!  
Merci !



---

**DESTINATAIRES :** Membres du Comité de l'éducation autochtone

**EXPÉDITEUR :** Christian-Charle Bouchard  
Directeur de l'éducation et secrétaire-trésorier

**PRÉPARÉ PAR :** Amine H. Aïdouni  
Surintendant de l'éducation

**OBJET :** Plan d'action autochtone 2023-2024 : mise à jour de l'axe 2

---

## MISE EN CONTEXTE

Le Comité de l'éducation autochtone (CEDAU) a le mandat de recommander au Conseil les mesures que celui-ci juge appropriées dans le but de valoriser et d'améliorer le programme de l'éducation autochtone en plus de mieux faire connaître les cultures des Premières Nations, des Métis et des Inuit.

Il vise donc à :

- connaître les dossiers relatifs à la Stratégie d'éducation autochtone de l'Ontario;
- recommander au Conseil les mesures que le Comité juge appropriées dans le but de valoriser et d'améliorer le programme de l'éducation autochtone;
- mieux faire connaître les cultures Premières Nations, Métis et Inuit.

## ÉTAT DE LA QUESTION

L'annexe A présente la mise à jour de l'axe 2 du Plan d'action autochtone du CEPEO.

L'annexe B présente les quatre axes de la *Stratégie d'éducation autochtone de l'Ontario* mise en oeuvre par le biais du Plan d'action de l'éducation autochtone du conseil :

AXE 1 - Soutenir les élèves

AXE 2 - Soutenir le personnel scolaire

AXE 3 - Accroître l'engagement et la sensibilisation

AXE 4 - Utilisation des données pour soutenir le rendement des élèves

## INCIDENCES FINANCIÈRES

Sans objet

## **RECOMMANDATION**

**QUE** soit reçu le rapport SUR24-06 portant sur la mise à jour de l'axe 2 du Plan d'action autochtone 2023-2024, présenté à la réunion du Comité de l'éducation autochtone du 23 janvier 2024.

---

## **ANNEXE**

- Annexe A : Plan d'action autochtone 2023-2024 - Mise à jour axe 2

# Mise à jour

## Plan d'action 2023-2024 Éducation autochtone

Axe 2 : Soutenir le personnel scolaire

Comité de l'éducation autochtone (CÉDAU)  
Rencontre du 23 janvier 2024





# Plan d'action de l'éducation autochtone

**But :** Cibler des initiatives, des ressources et des mesures qui continuent à promouvoir l'engagement, à améliorer le bien-être et à créer des environnements d'apprentissage sécurisants qui encouragent les élèves Premières Nations, Inuit et Métis à s'épanouir et à atteindre leur plein potentiel.

**Basé sur 4 axes**

- 1 Soutenir les élèves
- 2 Accompagner le personnel scolaire
- 3 Accroître l'engagement et la sensibilisation
- 4 Utilisation des données pour appuyer le rendement des élèves

## PRIORITÉS AXE 2

### Accompagner le personnel scolaire

#### Priorité 1

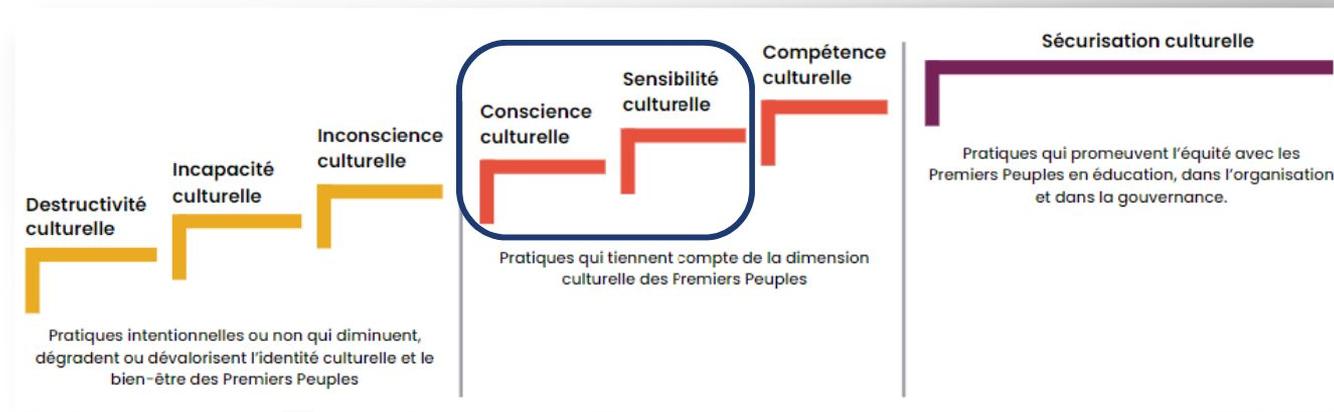
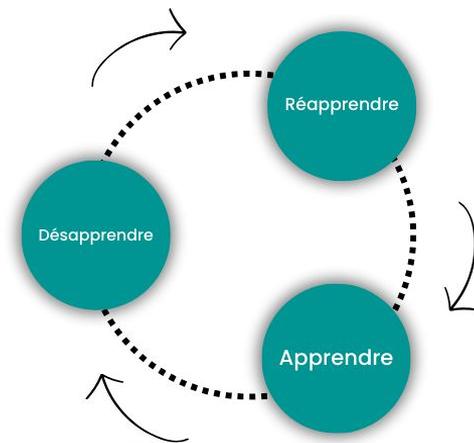
Assurer une offre de service annuelle portant sur la décolonisation, l'autochtonisation et la réconciliation dans sa pratique professionnelle

#### Priorité 2

Développer et maintenir l'accessibilité à des ressources pédagogiques portant sur l'éducation autochtone

# Accompagner le personnel scolaire par l'approche de sécurisation culturelle

Démarche dotée de plusieurs **stades** qui permettent de **sensibiliser** les allochtones à la vraie **histoire**, aux **réalités** et aux **enjeux** des Premiers Peuples pour ultimement rétablir et soutenir l'**équité en éducation** pour les élèves autochtones et pour offrir des **milieux éducatifs culturellement sécurisants** pour ces élèves et les partenaires autochtones



## AXE 2

# Accompagner le personnel scolaire

1. Assurer une offre de service annuelle portant sur la décolonisation, l'autochtonisation et la réconciliation dans sa pratique professionnelle



### Cycle d'apprentissage

Offrir aux enseignant.e.s M-12 des parcours d'apprentissage visant à conscientiser, sensibiliser, bâtir leurs capacités et à harmoniser les pratiques en éducation autochtone



### Cycle d'accompagnement

Accompagner l'équipe de direction et l'équipe-école pour une durée variée sur des besoins en lien avec l'éducation autochtone



### Formation

Former le personnel enseignant à court terme sur des sujets variés en lien avec l'éducation autochtone

#### La lentille d'équité au cœur de la pratique professionnelle

2 jours - 200 participant.e.s - 35 écoles  
Offerte à plus de 1000 enseignant.e.s  
le 24 novembre (JP)

#### Décoloniser nos pensées

3 jours - 63 participant.e.s - 25 écoles

#### Vérité et réconciliation en milieu scolaire (Équipe de direction et équipe de la réussite)

2 écoles inscrites jusqu'à présent

#### Autochtones 101 | Introduction générale à l'expérience des Premiers Peuples au Canada

15 écoles de prévues en 2024

25 écoles visitées en 2023,  
plus de 600 participant.e.s

INITIATIVES

DONNÉES

## AXE 2

# Accompagner le personnel scolaire

1. Assurer une offre de service annuelle portant sur la décolonisation, l'autochtonisation et la réconciliation dans sa pratique professionnelle

INITIATIVES



### Financement d'une QA/QBA Premières Nations, Métis et Inuit

Soutenir les enseignant.e.s à se sensibiliser aux réalités des peuples autochtones et à développer leurs compétences en matière d'éducation autochtone.



### 4 saisons de la réconciliation

Offrir au personnel scolaire une plateforme de formation continue portant sur l'histoire des Premiers Peuples au Canada.



### Réseau d'échange virtuel Tabasendizowin

Favoriser la sensibilisation aux réalités contemporaines et historiques des Premiers Peuples en échangeant en toute humilité et aller à la rencontre des personnes issues des communautés autochtones.

DONNÉES

**2023-2024** : 3 inscriptions jusqu'à présent

**2020-2023** : 25 QA/QBA en éducation autochtone complétées

**Année scolaire 2023-2024** :  
10 inscriptions

**Depuis 2021** : 147 inscriptions

**2024** : 3 réseaux sont prévus

**Depuis 2021** : 7 réseaux offerts avec plus de 80 participant.e.s

## AXE 2

# Accompagner le personnel scolaire

2. Développer et maintenir l'accessibilité à des ressources pédagogiques portant sur l'éducation autochtone



### Outils de partage de ressources et d'informations

1. Site web intranet *Perspectives et éducation autochtone*
2. Infolettres mensuelles



### Calendrier du vivre-ensemble

- 12 moments de commémoration et de sensibilisation soulignés au CEPEO en éducation autochtone
- 9 guides pédagogiques reliés au moments de commémoration.
- 4 activités systémiques (M-12)



### Traduction de ressources pédagogiques

Projet de traduction du livre d'histoire de la communauté Anishinabeg de Kitigan Zibi afin qu'elle soit disponible en français à l'ensemble du personnel scolaire et des élèves des écoles secondaires du CEPEO



### Élaboration de guides d'accompagnement en éducation autochtone

1. Guide des protocoles et des pratiques sécurisantes
2. Guide de sélection de ressources pédagogiques
3. Guide de reconnaissance du territoire
4. Guide en matière d'équité dans les activités et événements scolaires

INITIATIVES

DONNÉES

**Site intranet :** 400 utilisateurs depuis septembre 2023

**Infolettres mensuelles :** 4 infolettres depuis septembre 2023

**Calendrier VE :** 280 utilisateurs depuis sept. 2023

**Guides pédagogiques :** 6 guides avec 985 utilisateurs depuis sept. 2023

**Activités systémiques :** 6300 élèves participant.e.s CEPEO (M-12) depuis sept. 2023

**La traduction des chapitres et la révision culturelle ont débuté en septembre 2023**

**Consultation faite au CÉDAU en janvier 2023 et 2024**

**Consultations débutées auprès des autres volets du service éducatif**

**Début de l'élaboration des guides prévu en hiver 2024**



Comité de l'éducation autochtone (CÉDAU)  
Rencontre du 23 janvier 2024

**Merci**

**Migwech**

Nia:wen

**Marsi Nakurmiik**

Thank you



Conseil des  
écoles publiques  
de l'Est de l'Ontario